

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Bello Zon Chlorit 7,5%

Date d'impression: 24.02.2010

Code du produit: 1000093

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Groupe du produit: Eigenproduktion
Abreviations: BelloZon Chlorit 7,5 %

Identification de la substance ou de la préparation

Bello Zon Chlorit 7,5%

Désignation commerciale

:1026422; 1027595; 950136; 950137

Identification de la société productrice

Société: ProMinent Dosiertechnik GmbH (PROMINENT)
Rue: Im Schuhmachergewann 5-11
Lieu: DE-69123 Heidelberg
Boîte postale: 101760
DE-69007 Heidelberg
Téléphone: 0049/6221 842 (0) Téléfax: 0049/6221 842 (445)
e-mail: s.baumann@prominent.de
Interlocuteur: Fr.Baumann Téléphone: +49(0)6221 842-720
Internet: www.prominent.com
Service responsable: Abteilung T/U (Technik/Umwelt)
Wasserlabor
Numéro de téléphone d'appel d'urgence: Giftnotruf Berlin +49 (0)30 - 19240

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Nocif, Dangereux pour l'environnement
Phrases-R :
Nocif en cas d'ingestion.
Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
Risque de lésions oculaires graves.
Très toxique pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique (Mélange)**

Numéro CAS: 7758-19-2

Formule: NaClO₂
Poids moléculaire: 90,41

4. Premiers secours**Après contact avec la peau**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se nettoyer soigneusement (douche ou bain).

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement : Eau. Ne pas provoquer de vomissement.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Bello Zon Chlorit 7,5%

Date d'impression: 24.02.2010

Code du produit: 1000093

Page 2 de 5

Consulter impérativement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**

Eau. Mousse.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécuritéDioxyde de carbone (CO₂).**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les méthodes de nettoyage

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser : Eau.

Information supplémentaire

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Préventions des incendies et explosion**

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser: Eau. Les sols, murs et autres surfaces de la zone exposée au danger doivent être nettoyés régulièrement. Maintenir humide avec : Eau. ne pas mélanger avec: Acide.

Information supplémentaire

Tenir à l'écart de: Acide. Agents réducteurs.

Stockage**Indications concernant le stockage en commun**

Tenir à l'écart de: Acide. Agents réducteurs.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Protection des mains

Protection des mains: Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. Matériau déconseillé: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel).

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique: liquide
Couleur: incolore

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Bello Zon Chlorit 7,5%

Date d'impression: 24.02.2010

Code du produit: 1000093

Page 3 de 5

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 12

Modification d'état

Point d'ébullition: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

brandfördernd

Hydrosolubilité:

 1,06 g/cm³

très soluble.

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité
Conditions à éviter

A l'état sec : Risque d'autoinflammation.

Matières à éviter

Vive réaction avec: Agents réducteurs.

Formation de mélanges explosifs avec : Acide. Dégagement de :

Produits de décomposition dangereux

Formation de mélanges explosifs avec : Acide. Dégagement de :

11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

DL50: 1019mg/kg, rat.

Effets corrosifs et irritants

Effet irritant sur la peau : Espèce: Lapin. Méthode: OECD 404 évaluation: non irritant.

Effet irritant sur l'oeil: Espèce: Lapin. Méthode: OECD 405 évaluation: fortement irritant.

12. Informations écologiques
Écotoxicité

Toxicité aquatique Toxicité pour le poisson CL50: >500mg/L Brachydanio rerio

Information supplémentaire

Le produit ne doit pas être déchargé dans les eaux naturelles sans traitement préalable.

13. Considérations relatives à l'élimination
Code d'élimination des déchets-Produit

060704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU des halogènes et de la chimie des halogènes; solutions et acides, par exemple, acide de contact Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

060704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU des halogènes et de la chimie des halogènes; solutions et acides, par exemple, acide de contact Classé comme déchet dangereux.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Bello Zon Chlorit 7,5%

Date d'impression: 24.02.2010

Code du produit: 1000093

Page 4 de 5

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

060704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU des halogènes et de la chimie des halogènes; solutions et acides, par exemple, acide de contact
Classé comme déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU: 1908
ADR/RID classe: 8
Code de classement: C9
Panneau d'avertissement
No. danger: 80
Etiquetage: 8
ADR/RID Groupe d'emballage: II
Quantité limitée (LQ): LQ22

Nom d'expédition

CHLORITE EN SOLUTION

Autres informations utiles (Transport terrestre)

: 521

: 2

Transport fluvial

No. ONU: 1908
ADNR-Classe:
8
Code de classement: C9
Etiquetage: 8
Groupe d'emballage: II

Transport maritime

No. ONU: 1908
IMDG-Code: 8/UN 1908 PG.II
Etiquetage: 8
IMDG-Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition

Chlorite Solution

Transport aérien

ONU/ID No.: 1908
ICAO/IATA-DGR: 8 UN 1908 PG.II/Drill 8L
Etiquetage: 8
ICAO-Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition

Chlorite Solution

Information supplémentaire

EmS 8-06; MFAB 741

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Bello Zon Chlorit 7,5%

Date d'impression: 24.02.2010

Code du produit: 1000093

Page 5 de 5

15. Informations réglementaires**Etiquetage**

Symboles de danger: Xn - Nocif; N - Dangereux pour l'environnement

Phrases-R

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases-S

- 14 Conserver à l'écart des Säuren und Reduktionsmitteln.
- 17 Tenir à l'écart des matières combustibles.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36 Porter un vêtement de protection approprié.
- 37 Porter des gants appropriés.
- 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

Réservé aux installations industrielles.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)